

<https://dijon.snes.edu/spip/spip.php?article2929>



# 2009 : année de congrès

- SNES académique de Dijon - S3 - Dossiers académiques - Vie du SNES - Congrès SNES 2009 -



Date de mise en ligne : dimanche 8 février 2009

---

Copyright © SNES Dijon - Tous droits réservés

---

Cette année est une année de congrès pour le SNES et c'est dans notre académie l'occasion de plusieurs occasions de dialogue entre les militants et les adhérents du SNES pour construire ensemble les mandats que défendra notre syndicat dans les deux années à venir.

– 1) du 2 au 20 février : premiers VOTES des Syndiqués sur

â€” [le rapport d'activité national](#)

â€” le rapport d'activité académique

*Télécharger ci-dessous le rapport d'activité académique :*

<https://dijon.snes.edu/spip/local/cache-vignettes/L64xH64/pdf-b8aed.svg>

**Rapport d'Activité Académique**

â€” [Le rapport financier national](#)

– 2) le 12 et 13 mars 2009 à Chateau-Chinon :

## CONGRES ACADEMIQUE

Chaque adhérent du SNES y a toute sa place. Il doit être désigné par sa section d'établissement (les membres de la CA Académique du SNES sont de droit membre du congrès). Les documents pour l'organisation pratique sont [ici](#).

Le congrès académique travaillera sur les quatre thèmes du congrès national, validera les comptes du SNES académique et nommera la délégation qui représentera l'académie au congrès national.

– 3) du 23 au 27 mars 2009 à Perpignan :

## CONGRE NATIONAL

Le SNES DIJON y sera représenté par une délégation élue par le congrès académique. Le congrès travaillera sur quatre grands thèmes à partir des pré-rapports sur lesquels chaque syndiqué peut envoyer des contributions au SNES national (cela peut notamment se faire pour chaque thème par un forum électronique (voir sur les articles ci-dessous)) :

**Thème 1 :** [Pour l'école, un plan ambitieux](#)

**Thème 2 :** [Pour une autre politique publique, avec des personnels revalorisés](#)

**Thème 3 :** [Pour des alternatives économiques et sociales](#)

**Thème 4 :** [Pour la rénovation du syndicalisme](#)

Il étudiera aussi des [propositions de modifications statutaires](#).

– 4) du 4 au 26 mai : seconds VOTES des syndiqués pour choisir :

â€” Les responsables nationaux (membres de la CA nationale du SNES qui nomme le secrétariat national).

â€” Les responsables nationaux de catégories (secrétaires de catégories)

â€” Les responsables académiques (membres de la CA académique du SNES qui nomme le secrétariat académique).

â€” Les responsables départementaux (membres des bureaux départementaux qui nomment le secrétariat départemental).

